

FAQ Admissions en Master

• COMMENT ET QUAND S'INSCRIRE ?

L'inscription a lieu en ligne au moyen du lien suivant, dès le mois de **JANVIER** de chaque année

<http://www.unil.ch/immat/home/menuinst/futurs-etudiants/sinscrire/inscription-en-ligne.html>

• PROBLÈMES AVEC LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT EN LIGNE ?

Merci de vous adresser directement au Service des Immatriculations de l'UNIL: immat.Master@unil.ch

• DÉLAI POUR S'IMMATRICULER ?

28 FEVRIER pour les **étudiants hors EU** soumis à l'obligation [d'obtention d'un visa en vue d'études en Suisse](#)

30 AVRIL pour les étudiants suisses et européens

Vous trouverez les informations relatives aux délais pour déposer une demande d'immatriculation [en cliquant sur ce lien](#), ainsi que sur la page de la Directive de la Direction en matière de taxes et délais :

http://www.unil.ch/interne/files/live/sites/interne/files/textes_leg/3_ens/dir3_2_taxes_de_lais9.pdf

• CONDITIONS D'IMMATRICULATION ?

[Master avec un Bachelor ou un diplôme universitaire suisse](#)

[Master avec un Bachelor ou un diplôme universitaire étranger](#)

Pour savoir si vous êtes admissible, vous devez vous inscrire selon la procédure et les délais officiels. Le comité scientifique du Master, après réception de votre dossier du Service des Immatriculations et Inscriptions de l'UNIL, vous adressera une réponse écrite personnelle.

Nous ne faisons pas d'études de candidature préalable à l'immatriculation

• OBTENIR UN VISA ?

Les candidats qui doivent demander un visa pour études trouveront les informations nécessaires ici

<http://www.unil.ch/immat/home/menuinst/futurs-etudiants/Master/avec-un-bachelor-etranger/permis-pour-etudes---visa.html>

La procédure d'examen de la demande de visa pouvant prendre un certain temps, il est vivement recommandé de s'adresser aux autorités consulaires suisses **au plus tard lors de l'obtention de l'attestation d'admission à l'immatriculation délivrée par le Service des Immatriculations et Inscriptions de l'UNIL**. Ni l'UNIL ni la Faculté n'interviennent dans les démarches des candidats en vue de l'obtention de leur visa

Si le visa n'est délivré qu'après le début des cours en septembre ou février, il n'est plus possible d'être admis. Veuillez contacter immat.Master@unil.ch pour un report de la candidature en SEPTEMBRE de l'année académique suivante

• JE SUIS DÉJÀ ÉTUDIANT À L'UNIL : COMMENT ME TRANSFÉRER ?

Les informations relatives aux transferts de faculté et aux transferts en Master sont disponibles en [cliquant ici](#)

Les étudiants de 3^e année BScM ou BScE demandent leur transfert en Master en utilisant l'application en ligne

<http://www.unil.ch/immat/home/menuinst/etudiants-unil/transfert-en-Master.html>

• J'AI DÉJÀ ÉTUDIÉ À L'UNIL : COMMENT ME RÉINSCRIRE ?

Si vous souhaitez vous réimmatriculer, vous devez envoyer dans les délais votre formulaire de demande de réimmatriculation que vous trouvez dans la section

[ETUDIANTS UNIL](#)

• INSCRIPTION AVEC UN BACHELOR HES ?

Oui, les personnes qui possèdent un Bachelor HES en sciences économiques ou dans un domaine apparenté sont admises à condition de rattraper les bases théoriques manquantes pendant le cursus menant à l'obtention du Master. La réussite d'un semestre de mise à niveau intégré de printemps de 30 ECTS correspondant au Master choisi est alors requise.

Les étudiants HES peuvent s'inscrire en ligne jusqu'au 30 avril ou ensuite jusqu'au **30 NOVEMBRE dernier délai** au moyen du formulaire

http://www.unil.ch/immat/files/live/sites/immat/files/shared/import/Forms/Formulaire_de_demande_immatriculation.pdf

• INSCRIPTION À PLUSIEURS PROGRAMMES SIMULTANÉMENT ?

Oui. Si vous êtes accepté à plusieurs programmes vous devrez décider auquel participer finalement **AVANT** le début des cours, soit la **première semaine de septembre au plus tard**. La taxe d'inscription n'est payable qu'une seule fois

• DOCUMENTS NÉCESSAIRES À L'INSCRIPTION ?

• CONTENU DU DOSSIER POUR UNE IMMATRICULATION EN MASTER

Voir le site du Service des Immatriculations <https://www.unil.ch/immat/contenu-dossier-master>

Les résultats de votre test d'anglais pour les programmes anglophones peuvent parvenir directement à la Faculté parvenir directement (voir ci-dessous)

• GMAT OU GRE ?

Aucun de ces tests n'est obligatoire, mais un bon score pourrait faciliter votre admission.
GMAT > ou = 650 points

• TEST DE FRANÇAIS ?

Pour les Masters en langue française, nous vous conseillons un niveau **C1**.

Le français est obligatoire pour les candidats devant effectuer une année de mise à niveau préalable avant leur entrée en Master : <http://www.unil.ch/immat/page5380.html>

• MAITRISE DE L'ANGLAIS

Pour les candidats dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou dont les études de Bachelor n'ont pas été suivies en anglais, l'expérience a montré qu'il est primordial de maîtriser cette langue à un niveau **C1**, ce qui correspond, à titre indicatif, aux niveaux minimum suivants:

- TOEFL CBT: 250 points
- TOEFL IBT: 100 points
- TOEFL PBT: 600 points
- Academic IELTS: 7 points
- Cambridge English Advanced (CAE): Grade B
- Cambridge English Proficiency (CPE): Grade C
- TOEIC: 850 points

Les scores peuvent nous parvenir directement de l'institution. Code HEC Lausanne auprès du Educational Testing Service (ETS) est le 0378.

• LETTRE DE MOTIVATION?

Ce n'est pas obligatoire mais peut aider le comité d'admission à mieux connaître vos motivations à intégrer nos programmes ou vous présenter, ainsi qu'à vous conseiller sur les différentes orientations

• LETTRES DE RECOMMANDATION?

Ce n'est pas obligatoire mais les professeurs du comité scientifique en prendront connaissance

• CONTACTER LE SERVICE DES IMMATRICULATIONS ET INSCRIPTIONS DE L'UNIL ?

Université de Lausanne
Service des immatriculations et inscriptions
Unicentre
CH-1015 Lausanne
Téléphone: ++41 (0)21 692 2100
Fax: ++41 (0)21 692 2105

immat.Master@unil.ch pour toute question sur l'admission en cursus de Master, ainsi que pour les demandes d'étudiants actuellement inscrits en Master à l'UNIL (par exemple taxation, dégrèvement familial, délai pour l'exmatriculation, etc.)

• CONFIRMER SON INSCRIPTION ?

Après avoir reçu notre lettre d'acceptation, le Service des Immatriculations vous enverra un courrier personnel précisant toutes les démarches à effectuer pour confirmer votre inscription, ainsi que le guide de l'étudiant

https://www.unil.ch/bienvenue/files/live/sites/bienvenue/files/Guide%20Pratique/GUIDE_PRACTIQUE_18-19.pdf

• PREREQUIS DES MASTERS ?

Veillez consulter les prérequis sur la fiche pratique de chaque programme

<http://hec.unil.ch/hec/Masters/presentation>

• DÉBUT DES PROGRAMMES DE MASTER ?

Tous nos programmes commencent en **SEPTEMBRE** de chaque année.

Seuls les étudiants HES commencent leur semestre de mise à niveau intégré en février

• ÉTUDES À TEMPS PARTIEL ?

Seuls les programmes de Master peuvent s'effectuer à temps partiel, mais pas les programmes de mise à niveau. Voir la directive de l'UNIL :

<http://www.unil.ch/immat/page87587.html>

• TAXE D'INSCRIPTION ET TAXES SEMESTRIELLES ?

Les taxes semestrielles s'élèvent à **CHF 580.-** pour **TOUS** les étudiants

<http://www.unil.ch/immat/page83496.html>

Les titulaires d'un Bachelor délivré par une université ou haute école spécialisée étrangère sont en plus assujettis à une taxe administrative unique de CHF 200.-

<http://www.unil.ch/immat/page5392.html>

La taxe administrative n'est pas remboursable, même si le candidat retire sa demande ou si son admission est refusée par l'Université de Lausanne.

La preuve du paiement de cette taxe devra être jointe au dossier envoyé par courrier postal au Service des immatriculations et inscriptions de l'UNIL

• BOURSE OU UNE AIDE FINANCIÈRE ?

Les informations relatives aux possibilités de bourses ou d'aide financière sont disponibles en cliquant <http://www.unil.ch/sasme/social>

Bourses de Master de l'UNIL : <http://www.unil.ch/international/boursesdemasterunil>

• BUDGET MENSUEL – LOGEMENT - TRAVAILLER DURANT LES ÉTUDES, AUTORISATION DE PARKING - SPORTS – VIE PRATIQUE ?

Voir le guide des études :

http://www.unil.ch/bienvenue/files/live/sites/bienvenue/files/Guide%20Pratique/GUIDE_PRACTIQUE_18-19.pdf

• CALENDRIER ACADÉMIQUE ?

Les calendriers académiques de l'UNIL [se trouvent ici](#)